INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Intelligence artificielle : cadrer le droit applicable, l'éthique et les usages

Les outils d'intelligence artificielle entrent dans les organisations par les usages avant d'entrer par la politique interne. Un service teste un assistant sur des données clients, un autre automatise un premier tri de candidatures. Les questions arrivent ensuite : qui répond d'une décision produite par un modèle et que devient la donnée confiée au fournisseur. Cette journée d'initiation donne des repères utilisables sans formation juridique préalable : obligations qui s'appliquent selon l'usage, protection des données personnelles, statut des contenus produits, questions de biais et de transparence. Elle se termine par la trame d'une charte d'usage interne.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 990 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables métiers chefs de projet responsables informatiques juristes non spécialisés et référents données souhaitant encadrer les usages de l'intelligence artificielle.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les règles qui s'appliquent à un usage d'intelligence artificielle donné
- Analyser le traitement des données personnelles dans un projet utilisant un modèle
- Déterminer le statut des contenus produits par un outil génératif
- Repérer les risques de biais et de discrimination dans un usage automatisé
- Définir les usages autorisés encadrés ou interdits dans son organisation
- Rédiger les règles d'une charte d'usage compréhensible par les équipes

03 Programme détaillé

M1 Le cadre applicable aux usages

- Savoir quelles règles concernent son projet
- Nature des systèmes concernés et usages sensibles
- Responsabilités respectives du fournisseur et de l'utilisateur
- Obligations d'information et de transparence
- Articulation avec les règles sectorielles existantes
- Cas pratique : Qualification de plusieurs projets internes selon leur niveau d'encadrement.

M2 Données et contenus

- Ce que l'on confie et ce que l'on produit
- Données personnelles utilisées pour l'entraînement et pour l'usage
- Base légale information des personnes et durée de conservation
- Confidentialité des données envoyées à un service externe
- Statut des contenus générés et droits des tiers
- Atelier : Analyse d'un projet d'assistant interne sous l'angle des données effectivement traitées.

M3 Éthique et encadrement interne

- Poser des règles tenables
- Biais discrimination et qualité des jeux de données
- Explicabilité des décisions et recours ouverts aux personnes
- Supervision humaine et niveaux d'automatisation acceptables
- Gouvernance interne et rôle des référents désignés
- Atelier : Rédaction des principales règles d'une charte d'usage de l'intelligence artificielle.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 990 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr